



## CONSEIL

### Cent soixante-quatorzième session

Rome, 4-8 décembre 2023

### Nomination du président et des présidents suppléants du Comité de recours

#### Résumé

À la suite de la révision de la procédure de recours énoncée à la section 331 du Manuel administratif de la FAO, le Conseil est invité à nommer le président et les deux présidents suppléants du Comité de recours.

#### Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à nommer M<sup>me</sup> Daniela Rotondaro, Ambassadrice et Représentante permanente de la République de Saint-Marin auprès de la FAO, Présidente du Comité de recours et M<sup>me</sup> Haifa Aissami Madah, Ambassadrice et Représentante permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de la FAO, ainsi que M. Khalid Mehboob, Conseiller/Représentant permanent suppléant de la République islamique du Pakistan auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, respectivement Présidente suppléante et Président suppléant pour une période de deux ans avec effet immédiat. Ces nominations peuvent être reconduites deux fois.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Annick Vanhoutte  
Conseillère juridique adjointe  
Tél.: +39 06570 54287  
Courriel: [Annick.Vanhoutte@fao.org](mailto:Annick.Vanhoutte@fao.org)

## I. Introduction

1. L'article 301.11.1 du Statut du personnel dispose ce qui suit:

*301.11.1 Le Directeur général institue dans l'Organisation un comité chargé de lui donner des avis sur tout recours formé à titre individuel par un fonctionnaire pour contester une mesure disciplinaire ou une décision administrative que l'intéressé juge en contradiction, soit quant au fond, soit quant à la forme, avec ses conditions d'emploi ou avec les dispositions pertinentes du Statut du personnel, du Règlement du personnel ou des directives administratives. [...] Le Comité se compose de deux membres et dix suppléants nommés par le Directeur général, de deux membres et dix suppléants élus par l'ensemble du personnel et d'un président indépendant désigné par le Conseil. Le Conseil désigne en outre deux présidents suppléants, chargés d'assurer la présidence en cas d'empêchement du Président; si le Président et les présidents suppléants sont tous empêchés, les membres du Comité présents peuvent désigner pour la circonstance un président, qui ne doit pas être membre du personnel.*

2. Actuellement, la présidence du Comité de recours est assurée par les personnes suivantes:

**Présidente:** M<sup>me</sup> Daniela Rotondaro, Ambassadrice et Représentante permanente de la République de Saint-Marin auprès de la FAO (nommée par le Conseil à sa 143<sup>e</sup> session pour un mandat d'une durée indéterminée)

**Premier Président suppléant:** M. Mario Arvelo Caamaño, Ambassadeur et Représentant permanent de la République dominicaine auprès de la FAO (nommé par le Conseil à sa 149<sup>e</sup> session pour un mandat de trois ans)

**Deuxième Présidente suppléante:** M<sup>me</sup> Jackline Lumumba Yonga, Ambassadrice et Représentante permanente de la République du Kenya auprès de la FAO (nommée par le Conseil à sa 166<sup>e</sup> session pour un mandat de trois ans)

## II. Nouvelle procédure de recours

3. En janvier 2023, le Directeur général a approuvé une révision de la procédure de recours énoncée à la section 331 du Manuel administratif de la FAO. Celle-ci prévoit de nouvelles dispositions qui sont entrées en vigueur le 18 septembre 2023.

4. Parmi ces nouvelles dispositions, le paragraphe 303.1.34 du Règlement du personnel et le paragraphe 331.4.21 du Manuel administratif énoncent ce qui suit:

*303.1.34 Composition. Le Comité de recours est composé comme suit: a) un président et deux présidents suppléants, qui sont nommés par le Conseil; [...]*

*331.4.21 Le Président, les présidents suppléants [...] sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable deux fois.*

## III. Nominations proposées

5. Conformément aux nouvelles dispositions susmentionnées, le Conseil est prié de nommer un président et deux présidents suppléants pour un mandat de deux ans, renouvelable deux fois. Ces nominations prendront effet immédiatement.

6. À la suite des consultations menées par le Bureau juridique, le Conseil est invité à envisager de nommer les deux candidates et le candidat ci-après, qui ont confirmé leur disponibilité:

**Présidente:** M<sup>me</sup> Daniela Rotondaro, Ambassadrice et Représentante permanente de la République de Saint-Marin auprès de la FAO

**Présidente suppléante:** M<sup>me</sup> Haifa Aissami Madah, Ambassadrice et Représentante permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de la FAO

**Président suppléant:** M. Khalid Mehboob, Conseiller/Représentant permanent suppléant de la République islamique du Pakistan auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome

7. On trouvera à l'annexe 1 au présent document les curriculum vitæ des candidates et du candidat proposés.

**Annexe 1****DANIELA ROTONDARO**

Née à Casablanca (Maroc)

Nationalité: saint-marinaise

Études secondaires: Lycée français Descartes, Rabat (Maroc)

Études supérieures: droit international

**Expérience professionnelle:**

Depuis 2010

**Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Saint-Marin auprès de l'Italie**

Depuis 2001

**Ambassadrice, Représentante permanente de la République de Saint-Marin auprès des organisations ayant leur siège à Rome**

Depuis 2011 *Élue par le Conseil de la FAO*

**Présidente du Comité de recours de la FAO**

Depuis 2021 Présidente de la Commission de vérification des pouvoirs, Conférence de la FAO  
Membre du Bureau de la Conférence

2019-2021

Présidente du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ)

2017-2015 Vice-Présidente du CQCJ

2015-2017 Membre du CQCJ

2015-2017 Membre du Conseil de la FAO

2009-2011-2015 Présidente de la Commission de vérification des pouvoirs, Conférence de la FAO

2008-2012 Vice-présidente du Comité exécutif de la Commission européenne d'agriculture (ECA)

2000-2010

Conseillère à l'ambassade de Saint-Marin en Italie

1999-1996

Chef de cabinet au Ministère de la santé publique et de la sécurité sociale

Chef du Département des affaires internationales

1996-1995

Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), Rome

1995-1993

Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), Vienne

1993-1987

Assistante du Ministre de la santé publique et de la sécurité sociale

Directrice exécutive de «San Marino Conferences»

Secrétaire administrative du Centre européen pour la médecine de catastrophe, Conseil de l'Europe

---

Représentante permanente de Saint-Marin auprès du Conseil de l'Europe dans le cadre de l'Accord partiel ouvert en matière de prévention et d'atténuation des catastrophes  
Grande officière de l'ordre de l'Étoile d'Italie  
Dame grand-croix de l'Ordre militaire constantinien de Saint-Georges  
Cofondatrice du club Soroptimist International de Saint-Marin

## HAIFA AISSAMI MADAH

Depuis 2021

### **Ambassadrice et Représentante permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de la FAO**

M<sup>me</sup> Haifa Aissami Madah a été nommée, en février 2016, Ambassadrice de la Mission permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), de la Cour pénale internationale (CPI) et d'autres organisations et tribunaux internationaux sis au Royaume des Pays-Bas.

De 2011 à 2016, elle était Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République bolivarienne du Venezuela au Royaume des Pays-Bas.

En 2010, elle était magistrate chargée des affaires de droit pénal près la Cour d'appel de l'aire métropolitaine de Caracas.

De 2000 à 2009, elle était Procureure nationale et a œuvré dans plusieurs domaines, notamment les droits humains, les stupéfiants et la protection de la famille.

Elle a donné plusieurs conférences en tant que conférencière invitée à l'École nationale de la magistrature, à la Cour suprême de justice et au Ministère de l'intérieur et de la justice.

Avant cela, elle était Professeure à l'Université bolivarienne, à Caracas (Venezuela) (2006, 2007, 2008, 2009).

## KHALID MEHBOOB

### Formation et distinctions:

- Licence en économie (Université du Punjab, Lahore [Pakistan])
- Expert-comptable (Institut des Experts-comptables d'Angleterre et du Pays de Galles)
- Membre de l'Institut des Experts-comptables d'Angleterre et du Pays de Galles
- Titulaire de la distinction honorifique pakistanaise Taghma-e-Imtiaz

### Expérience professionnelle:

#### **CONSEILLER, REPRÉSENTANT PERMANENT SUPPLÉANT DU PAKISTAN AUPRÈS DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES AYANT LEUR SIÈGE À ROME**

(Depuis juillet 2021)

#### **PRÉSIDENT INDÉPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO**

(Mandat: 1<sup>er</sup> août 2017-juin 2021)

J'ai été élu Président indépendant du Conseil de la FAO par la Conférence de la FAO à sa 40<sup>e</sup> session en juillet 2017, puis reconduit dans mes fonctions par la Conférence de la FAO à sa 41<sup>e</sup> session, mon deuxième mandat ayant débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour se terminer en juin 2021.

Depuis mon élection, je me suis employé à **créer un climat de consensus** en menant des **consultations efficaces auprès des membres**, aussi bien sur le plan bilatéral que dans le cadre d'échanges informels avec les présidents et vice-présidents des groupes régionaux de la FAO, au cours desquelles j'ai également facilité les **préparatifs administratifs et l'organisation** des sessions du Conseil, notamment la coordination de la présentation des candidatures par les membres. J'ai également présidé des consultations informelles sur des questions spécifiques afin de favoriser l'émergence d'un consensus.

#### **CONSEILLER SPÉCIAL/REPRÉSENTANT PERMANENT SUPPLÉANT DU PAKISTAN AUPRÈS DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES AYANT LEUR SIÈGE À ROME (2010-2017)**

En ma qualité de Conseiller spécial et Représentant permanent suppléant du Pakistan auprès des trois organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, j'ai participé activement et régulièrement, en tant que membre de la délégation pakistanaise, aux réunions des trois organismes, en particulier:

- de la Conférence de la FAO, du Conseil et des comités du Conseil;
- de plusieurs comités techniques de la FAO;
- du Conseil d'administration et du Conseil des gouverneurs du FIDA;
- des reconstitutions des ressources du FIDA;
- du Conseil d'administration du PAM.

Durant cette période, j'ai également exercé les fonctions suivantes:

- président du Comité financier de la FAO (2015-2017);
- membre du Comité financier de la FAO (2013-2015);
- membre du Comité des questions constitutionnelles et juridiques de la FAO (2011-2013);
- membre du groupe de travail sur la gouvernance du FIDA;
- membre du Comité des émoluments du FIDA;

- organisateur/président de la sous-liste C-2 des États membres du FIDA.

### **CONSEILLER SPÉCIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO (2008-2009)**

- Conseils sur la mise en œuvre des recommandations relatives à la réforme et au renouveau de la FAO
- Conseils et collaboration avec les experts-conseils externes en matière de gestion lors de l'Examen détaillé de la FAO

### **SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL du Département de l'administration et des finances de la FAO (1991-2007)**

- Rôle de conseiller auprès du Directeur général sur les questions de politique ou les sujets intéressant le mandat et les activités du Département.
- Responsable de la gestion globale de toutes les activités du Département et direction stratégique et administrative de 600 collaborateurs chargés: de la gestion des ressources humaines (y compris de la gestion des réponses de l'Organisation aux recours à la première étape des procédures de justice interne); des relations avec le personnel; des finances; du système de planification des ressources institutionnelles; du Centre des services communs délocalisé et de ses processus opérationnels; de la gestion des contrats et des achats; des services d'infrastructure; de la sécurité; de l'élaboration de stratégies visant à renforcer la gouvernance interne, notamment de la mise en place de normes en matière d'organisation, afin de faire en sorte que les ressources humaines et administratives, les politiques financières et les pratiques de la FAO appuient efficacement les programmes opérationnels.
- Présidence du Comité des placements de la FAO, responsable de la supervision de l'investissement des fonds excédentaires.
- Représentation de la FAO sur les questions qui concernent les fonctions du Département, lors des réunions des organes directeurs.

### **Représentation de la FAO au sein de plusieurs groupes à l'échelle du système des Nations Unies:**

- membre du Comité de haut niveau sur la gestion traitant les questions de gestion à l'échelle de tout le système des Nations Unies;
- membre du Conseil d'administration de l'École des cadres du système des Nations Unies;
- membre du groupe de travail des Nations Unies sur la mobilité du personnel au sein du système des Nations Unies.

### **Directeur du Bureau de la vérification interne des comptes, de l'inspection et du contrôle de la gestion (1978-1991)**

- Gestion et direction du Bureau, chargé: a) de la vérification globale des comptes, notamment de la conformité financière et de l'utilisation optimale des ressources; et b) des services de conseils destinés à la Direction, s'il y a lieu (principalement, fourniture de conseils indépendants et aide à tous les niveaux de direction, en vue de faire en sorte que l'Organisation s'acquitte de son mandat).
- Responsable de l'élaboration, de l'organisation et de la direction indépendantes d'un programme coordonné de supervision interne des opérations de l'Organisation, au moyen de vérifications des comptes et d'enquêtes internes. Les tâches consistaient:
  - à suivre et à évaluer l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne, de gestion financière et d'utilisation des actifs de l'Organisation;
  - à évaluer la gestion du risque et les processus de contrôle et de gouvernance interne de l'Organisation;



- maintenir la capacité d'enquête de l'Organisation sur les présomptions d'irrégularités dans les programmes et opérations de la FAO.

#### **Vérificateur interne principal (Bureau de la vérification interne des comptes) (1976-1978)**

- Contribution aux politiques et aux stratégies globales du programme de vérification des comptes.
- Réalisation d'audits de gestion et de vérifications des comptes à des fins consultatives pour la Direction.
- Évaluation de l'adéquation et de l'efficacité des systèmes de contrôle, de comptabilité et de gestion internes de l'Organisation.

#### **Fonctionnaire exécutif (Division de la mise en valeur des terres et des eaux) (1971-1975)**

- Appui administratif à la Division pour toutes ses activités dans le cadre de tous les programmes et sources de financement des principaux domaines suivants: élaboration, mise en œuvre et suivi de programmes et de budgets; gestion des ressources humaines; traitement et contrôle financier; planification, traitement et contrôle des voyages: administration générale.

#### **Administrateur (finances) (Division des finances) (1969-1970)**

- Responsable des autorisations de paiement et du contrôle des dépenses pour l'Organisation.

#### **EXPÉRIENCE ACQUISE AVANT D'INTÉGRER LA FAO (1962-1969)**

##### **Price Waterhouse & Co, Rome (1968-1969)**

Services de vérification des comptes et de conseil financier:

- Vérification légale des comptes d'importantes entreprises multinationales dans les secteurs de la banque, de la production industrielle, de l'assurance et de la pharmacie. Évaluation du risque et analyse des contrôles internes mis en œuvre dans les entreprises, afin de vérifier si ces derniers favorisent l'efficacité, réduisent le risque de perte d'actifs et garantissent la fiabilité des états financiers, ainsi que le respect de la loi et de la réglementation.

##### **BUPA, (Assurance médicale), Londres (1967-1968)**

- Gestionnaire comptable, avec pour responsabilités principales l'analyse financière et l'établissement de rapports financiers.

##### **Henry Finck & Co (experts-comptables), Londres (1962-1966)**

Responsabilités:

- Vérification légale des comptes de sociétés anonymes
- Évaluation du risque et contrôle interne